

Lécousse info

Journal municipal - www.lecouisse.fr - # 154 - Juin 2024



> actualités / p.4-11
Finances



> enfance jeunesse / p.12-14
Accueil de loisirs



> initiatives / p.15-17
Saint-Jean



> services / p.18-19
Urbanisme



La Journée Citoyenne


Journée
Citoyenne
Lécousse





LEBRETON · FOUGERAY
CHIMENEES & POELES

*Votre
Cheministe !*

35133 Lécousse - Fougères contact@lebreton-fougeray.com
www.lebreton-fougeray.com

02 99 94 11 44

DAUGUET TP

Travaux Publics • Particuliers & Professionnels

*Le professionnel de vos
Aménagements
Extérieurs*

- Emulsion bitume
- Enrobé noir et couleur
- Béton désactivé
- Pavage
- Dallage, etc.
- Assainissements
- Terrassements
- Location d'engins
- Transport

4 rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE - Tél. 02 99 94 33 14
contact@dauguettp.fr - www.dauguet-amenagement-exterieur.fr

■ RÉNOVATION  ■ EXTENSION

**Accompagnement
et suivi de chantier**

Agence Fougères - Vitré
Roland FOUGERAY
1 allée de la Haute Garenne 35133 Lécousse

06 50 56 46 47

Franchisé financièrement et juridiquement indépendant - KER CONCEPT HABITAT - RCS RENNES 842321929 - SASU au capital social de 2000€

Cherbonnel Eric
Charpente bois

35133 - LÉCOUSSE 02 99 99 20 47
www.charpente-fougères-35.fr



**URBANISME & PAYSAGE
INFRASTRUCTURES VRD
ENVIRONNEMENT**

47-49, rue Kléber - BP 80416
35304 FOUGERES Cedex
Tél. 02.99.99.99.49
agence.fougères@tecam.fr

Tecam
BUREAU D'ÉTUDES

www.tecam.fr




**LES JARDINS
DE PÉROUZEL**

Tél. 02 23 51 10 22

- Création
- Entretien
- Maçonnerie de jardin
- Terrasse en bois
- Étude, Conseil et Devis
- Services à la personne

4, rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE
maximedauguet@aliceadsl.fr
www.dauguet-amenagement-exterieur.fr

Faites tourner le vent
de votre côté...

...Communiquez

ARC en CIEL
IMPRIMEURS

ACTEUR
ET PRODUCTEUR
DE VOTRE
COMMUNICATION
LOCALE

GRAPHISME
IMPRESSION
NUMÉRIQUE
OFFSET
FINITION
DÉCOUPE
SIGNALÉTIQUE & DÉCO

PONTORSON
02 33 60 10 61
LÉCOUSSE FOUGÈRES
02 99 94 25 26

commercial@arcenciel-imprimeurs.com



TAXI David

TRANSPORT MEDICALISE
TICKETS TAXI / TOUTES DISTANCES
FOUGERES - LÉCOUSSE
LOUVIGNÉ DU DÉSERT
06 98 06 31 43 - 02 99 97 23 07
dacobea@hotmail.fr

   **Nova**
ENERGIE
PHOTOVOLTAÏQUE & POÉLES

**ÉTUDE
GRATUITE**

Simplifiez votre transition
énergétique avec
votre installateur local.

contact@nova-energie.bzh
2 Blvd de la Côte du Nord, 35133 LÉCOUSSE

02 22 66 95 97
www.nova-energie.bzh



sommaire

actualités / p. 4-11

Pierrette Pelé

La cérémonie du 8 Mai

La Journée Citoyenne

François Lemarié, conseiller immobilier

Le budget 2024

enfance-jeunesse / p. 12-14

L'actualité des écoles

L'été à l'accueil de loisirs

Les animations du CMJ

initiatives / p. 15-17

Le comité de jumelage

Le programme de la Saint-Jean

Deux Lécousois au 4 L Trophy

L'actualité de la médiathèque

L'actualité de l'ACLÉ

services / p. 18-19

L'état-civil

Les permis de construire

Les déclarations de travaux

Les numéros utiles



Directrice de la publication : Anne Perrin, maire.

Rédaction : Alban Desile (06 86 86 47 77), avec la commission Communication

présidée par Christophe Drugeot et constituée de Hubert Couason,

Mylène Le Berrigaud, Fabienne Éon, Jean-François Buffet, Élise Cosme,

Sébastien Étienne, Adeline Ollivier.

Crédit photos : commune de Lécousse.

Mise en page, impression : Arc en Ciel Imprimeurs, Lécousse. - Dépôt légal : 588.

éditorial



Chères Lécousoises et chers Lécousois,

Nous nous retrouvons pour ce bulletin trimestriel d'information faisant état, entre autres, du vote du budget communal pour 2024. L'ensemble des collectivités locales subit un contexte national inflationniste et international énergétique, pesant sur les finances de chacun, obligeant à construire un budget de fonctionnement 2024 en hausse de 4.8%.

Face à ces contraintes exogènes, nous avons travaillé à maîtriser la hausse des charges courantes en investissant pour contenir les consommations énergétiques de nos bâtiments et éclairage public, tout en conservant nos services aux habitants.

Nos programmes d'investissement à venir vont porter sur la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux vieillissants, rentrant ainsi dans les attendus de la loi d'août 2021 « Climat et Résilience » ayant cette ambition de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Pour 2024, comme annoncé, nous démarrons par le Centre Technique datant des années 1990. Le budget alloué de 600 000 € intègre l'installation de panneaux photovoltaïques ainsi que la reconfiguration des espaces d'accueil et d'accessibilité à tous les personnels y travaillant.

Par ailleurs, dans le cadre de la rénovation à moyen terme de notre école publique de Montaubert datant des années 1980, l'inscription d'un accompagnement par un programmiste a pour objet de mener une réflexion avec tous les partenaires et utilisateurs de cet établissement. Ceci nous permettra de définir la future enveloppe financière.

L'objectif étant de désendetter le budget communal, les investissements programmés depuis 2023 sont réalisés en autofinancement. Nous ne mobiliserons donc pas d'emprunt sauf si nécessaire. Pour 2024, nous n'avons pas eu non plus la nécessité de bouger le taux du foncier bâti. Vous pourrez retrouver la présentation synthétique à l'intérieur de ces pages et le détail est publié sur notre site Internet.

Comme chaque printemps, nous avons pu nous retrouver lors de nombreuses manifestations communales ou de clôtures associatives. Elles sont relatées au travers de ce bulletin. Merci à tous pour votre participation et vos engagements divers.

Un merci tout particulier à notre équipe de jeunes du CMJ pour leurs nouvelles actions : soirées jeux, chasse aux œufs, plantation d'un arbre pour les naissances 2023... En septembre, d'autres jeunes peuvent les rejoindre en candidatant cet été...

Après le temps des vacances venant apaiser nos rythmes, nous aurons la joie de nous retrouver à la rentrée à notre Forum des associations le vendredi 6 septembre.

Très bel été à toutes et à tous,

Anne Perrin,
Maire de Lécousse



Personnel communal : le départ à la retraite de Pierrette Pelé



Le mercredi 27 mars, la commune a organisé une cérémonie conviviale pour fêter le départ à la retraite de Pierrette Pelé. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de sa famille, ses amis et ses collègues de l'école Montaubert, où elle s'est occupée principalement des tout-petits pendant 42 ans.

Après quelques remplacements, Pierrette a intégré le groupe scolaire Montaubert le 1^{er} septembre 1982, soit

un an après la création de l'établissement, en tant qu'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) stagiaire. Elle a été titularisée sur ce poste un an plus tard. Elle termine sa carrière au dernier échelon du grade d'Atsem principal de 1^{ère} classe.

Madame le Maire a souligné son sérieux, sa passion, son professionnalisme et sa bonne humeur.

« Pendant ses 42 ans de service, soit 6 000 jours de classe, Pierrette a contribué à l'éducation d'environ 1 000 enfants, selon le calcul fait par un de ses collègues. »

Pierrette Pelé a promis de ne pas couper les ponts avec l'école. « Je reste disponible pour participer à des sorties scolaires ou autres activités, si mes collègues ont besoin de moi » a-t-elle annoncé.



Réfection véranda existante
Réalisation tous corps d'état
Garantie décennale

9 rue Croix Dorée - LECOUSSE
06 80 99 40 14 - 06 30 47 33 41
 cvb.rogerlestas@orange.fr



- Véranda, Menuiseries alu/PVC
- Pergola bio-climatique
- SAS, Bow-window, Toit plat
- Volets roulants, Stores
- Garde-corps, Coupe-vent
- Tous types toit, verres, zinc
- Charpente, Couverture
- Terrassement, Maçonnerie
- Sols, Carrelage, Parquet
- Placo, Isolation, Cloison
- Tous aménagements int/ext
- Porte de garage, Portail
- Ossature bois - bardage



Fabrication & Pose par nos soins

à noter

> Vie municipale : désignation d'un référent déontologue

La loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification (loi 3DS) prévoit la possibilité pour tout élu local de consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques » consacrés dans la Charte de l'élu local.

Les avis et conseils donnés par le référent déontologue sont consultatifs. Choisi en raison de son expérience et de ses compétences, il a pour mission d'accompagner les élus afin de les prémunir contre les risques juridiques, et en particulier les risques de poursuites pénales, liés, par exemple, aux situations de conflits d'intérêts dans lesquelles ils peuvent se trouver. Il peut également conseiller les élus sur les mesures à prendre lorsqu'ils sont sollicités par des représentants d'intérêts.

Lors de la séance du 24 mai, le Conseil municipal a nommé en qualité de référent déontologue des élus municipaux de la commune de Lécousse Me Francis Poirier, avocat honoraire et ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Rennes.

> Forum des associations : vendredi 6 septembre

L'édition 2024 du Forum des associations se tiendra le vendredi 6 septembre, à partir de 18 h, à la salle Hermine. Comme chaque année, les associations seront présentes pour répondre à toutes vos questions et prendre les inscriptions pour la nouvelle saison. À vos agendas !

8 Mai : Yvette Pelée de Saint Maurice honorée



Madame le Maire lors du dépôt de gerbes au Monument aux Morts.



Yvette Pelée de Saint Maurice (à gauche) et Maryvonne Legros.



De gauche à droite : Jean Pelée de Saint Maurice, Yvette Pelée de Saint Maurice, Maryvonne Legros et Madame le Maire.

La commémoration du 79^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale s'est déroulée le 8 mai dernier. À l'issue de la cérémonie au Monument aux Morts, Madame le Maire a remis en mairie la médaille de la commune à Yvette Pelée de Saint Maurice. Cette distinction honore les sept années qu'elle a passées à la tête de l'UNC 35 de Lécousse, de 2017 à 2024.

Maryvonne Legros, la nouvelle présidente, a également pris la parole pour la remercier du dévouement dont elle a fait preuve durant son mandat. « Yvette a consacré beaucoup de temps à l'organisation des cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre et des journées du méchoui » a-t-elle déclaré. « Pendant toutes ces années, elle a

constitué des albums photos que nous regardons avec beaucoup de plaisir. Après les repas, les bouquets de fleurs de son jardin qui ornaient les tables étaient déposés sur les tombes de nos anciens camarades. Yvette a aussi beaucoup secondé son mari, durant les 35 années qu'il a passées à la présidence de l'association. »



Maryvonne Legros, présidente de l'UNC 35 de Lécousse, lors de la cérémonie au Monument aux Morts.

Aménagement de la Promenade Verte : déposez vos idées avant le 30 juin



Comme annoncé dans le précédent Lécousse Info, la commune souhaite recueillir vos idées pour réaliser un aménagement dans la Promenade verte. L'objectif est de rendre encore plus attractif ce circuit de balade très fréquenté par les familles. Vous pouvez déposer vos idées de projet dans une boîte à idées mise à votre disposition à la mairie avant le 30 juin. Les projets présentés seront ensuite étudiés par la commission Cadre de vie. N'hésitez pas à faire part de vos idées !



PASCAL TUAL
CARRELAGE

PASCAL TUAL E.U.R.L.

CARRELAGE-FAIENCE

REVETEMENT DE SOLS

BUREAU : Tél. 02.99.94.24.20
3, boulevard André Malraux - 35133 LECOUSSE

ATELIER : Tél. 06.67.27.05.95
35460 St-Brice-en-Coglès

En images : 120 participants à la Journée Citoyenne



L'édition 2024 de la Journée Citoyenne s'est déroulée le samedi 25 mai en matinée. Au total, 120 personnes ont participé bénévolement à l'un des chantiers d'amélioration du cadre de vie, dont de nombreux nouveaux habitants de la commune.

Quatorze chantiers étaient au programme de la matinée : entretien des espaces verts dans le centre-bourg, débroussaillage des chemins piétonniers, ramassage de débris, travaux de peinture aux vestiaires de foot et à Espace 13, rénovation des nichoirs et hôtels à insectes dans la Promenade verte, plantation de légumes et de fruitiers dans la Promenade verte, etc. Les conditions météorologiques étaient idéales pour travailler en extérieur : pas de pluie, du soleil et une température clémente.

Le midi, tous les participants se sont retrouvés sur l'esplanade Morcin pour partager un apéritif et un repas « galette saucisse » offerts par la commune. Comme le veut la tradition, une soirée photos sera organisée au mois d'octobre pour l'ensemble des participants. L'occasion de se remémorer ce rendez-vous très convivial qui a permis de faire connaissance et de créer des liens !





Achat ou vente : François Lemarié, conseiller immobilier

Après avoir travaillé pendant sept ans à Intersport (à Rennes et Fougères), François Lemarié a ouvert un nouveau chapitre de sa vie professionnelle. En février dernier, il a lancé son activité de conseiller immobilier. Mandataire indépendant, il est affilié au réseau iad France. « *J'ai toujours été attiré par l'immobilier et je souhaitais un métier en contact avec la clientèle* » raconte le Lécoussois âgé de 27 ans. « *Les démarches que j'ai effectuées à titre personnel pour un achat immobilier m'ont incité à m'installer en tant que conseiller indépendant.* »

François Lemarié, qui bénéficie de formations régulières au sein du réseau iad France, intervient à Lécousse, Fougères et jusqu'à 50 km aux alentours. « *J'accompagne les clients vendeurs ou acquéreurs à toutes les étapes de leur projet, de la prospection jusqu'à la signature chez le notaire. Au besoin, je peux fournir aux acquéreurs un contact de courtier en prêt immobilier, qui les accompagnera dans la recherche d'un financement. Il est primordial d'être bien accompagné quand on concrétise un projet de vie.* »



François Lemarié, qui connaît parfaitement le marché immobilier local, est joignable du lundi au samedi, de 8 h à 20 h. « *Le fait d'être indépendant m'octroie une souplesse au niveau des horaires. Je peux me rendre aisément libre pour mes clients* » précise-t-il.

- Tél. 06 67 80 53 57
francois.lemarie@iadfrance.fr
www.iadfrance.fr

Lotissement de la Martinais : entretien des espaces verts



Une consultation a été réalisée auprès de différents prestataires afin d'externaliser l'entretien des espaces verts du lotissement du Parc de la Martinais : boulevard André Malraux, rue Simone de Beauvoir et rue George Sand. Le prestataire aura en charge les travaux de tonte, d'entretien des massifs, des allées piétonnes, ainsi que la gestion et l'évacuation des déchets verts. Le Conseil municipal a retenu la proposition de l'entreprise Philippe CADIEU Paysagiste pour un montant annuel de 3 350 € HT.

et aussi

> Église : maintenance des cloches et du paratonnerre



Le contrat de maintenance annuelle du clocher arrivant à échéance, l'entreprise Bodet, titulaire du contrat actuel, a été sollicitée pour une nouvelle proposition. La prestation concerne l'entretien de l'horloge et les 2 cadrans, les 3 cloches avec moteurs de tintement et de volée, le paratonnerre.

Le Conseil municipal a retenu la proposition de l'entreprise d'un montant annuel de 220 € HT.

> Ascenseur de l'Hôtel de Ville : contrat de maintenance

Le contrat de maintenance de l'ascenseur de l'Hôtel de Ville, assuré par la société ABH, devait être renouvelé. La société a proposé un nouveau contrat d'une durée de 3 ans, pour un montant annuel de 1 868 €, couvrant les prestations suivantes : maintenance préventive, dépannage du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30, délai d'intervention de 4 h, désincarcération des usagers cabines 24h/24 et 7j/7, pièces de rechange prévues au contrat. Le Conseil municipal a accepté cette proposition.

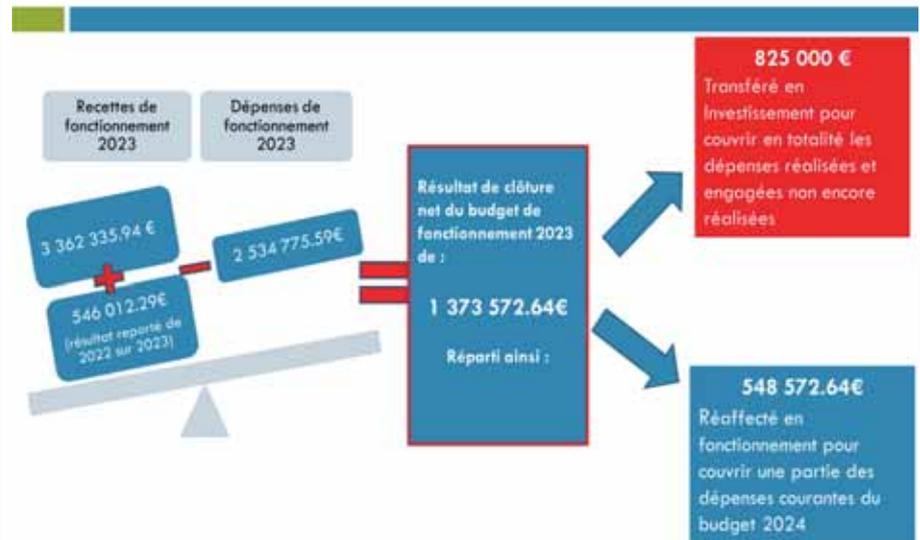
> Espaces verts communaux : le piégeage des taupes

Dans le cadre du piégeage des taupes sur les espaces verts communaux, une consultation a été réalisée auprès de l'entreprise Farago, spécialisée dans la prévention contre les espèces invasives. Le Conseil municipal a validé la proposition de l'entreprise d'un montant annuel de 1 126,95 € HT, pour 8 passages par an sur les différents sites.

Budget principal de fonctionnement : le compte administratif 2023

Le résultat de clôture net du budget de fonctionnement 2023 s'élève à **1 373 572,64 €**, incluant le résultat reporté du budget principal de 2022 de **546 012,29 €**. Le résultat brut de l'exercice (recettes - dépenses de l'exercice) est quant à lui de **827 560,35 €**. En 2022, le résultat cumulé était de 1 296 012, 29 €. Le conseil municipal du 22 Mars 2024 a décidé d'affecter 825 000 € au budget d'investissement 2024 et de reporter au budget de fonctionnement 2024 la somme de 548 572,64 €.

Dans un contexte inflationniste, les charges à caractère général ont augmenté de 10,83 % intégrant le surcoût de l'énergie (+ 30 032 €). Les charges de personnel ont évolué de + 8,26 % lié un renforcement des équipes (titularisation de contractuels) et la revalorisation des indices. L'augmentation des frais financiers (+ 16 %, soit + 13 140 €) fait suite aux emprunts réalisés en 2022 et 2023 (850 000 €).



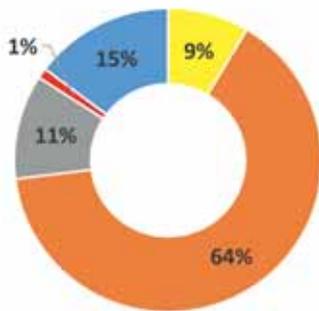
Les impôts et taxes représentent la plus grosse part des recettes avec une progression de + 8,8 % intégrant les contributions directes, dont la taxe foncière avec une augmentation du taux sur les bases de + 7.1 %, ainsi que du taux sur le foncier bâti de + 4 %. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée

par l'Etat reste quant à elle stable.

En résumé, les dépenses (+ 8,62 %) et les recettes (+ 8,74 %) ont progressé au même rythme, ce qui a permis de conserver nos équilibres économiques et maintenir notre capacité d'investissement.

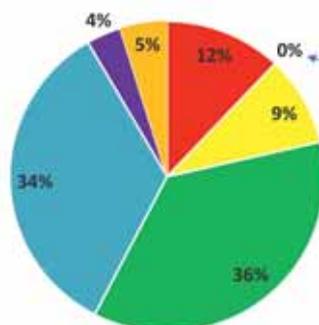
L'essentiel du budget 2024

■ Recettes de fonctionnement : 3 719 033 €



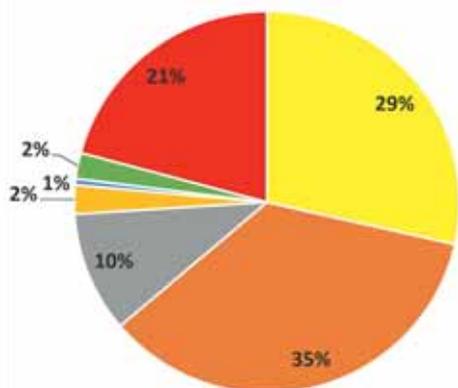
- Produits des services (essentiellement recettes ALSH et restaurant scolaire) : 317 600 €
- Impôts et taxes : 2 398 191 €
- Dotations et participations de l'État : 414 109 €
- Autres produits de gestion courante, atténuations de charges et produits exceptionnels : 40 560 €
- Résultat de fonctionnement reporté : 548 573 €

■ Recettes d'investissement : 2 279 239 € (avec restes à réaliser)



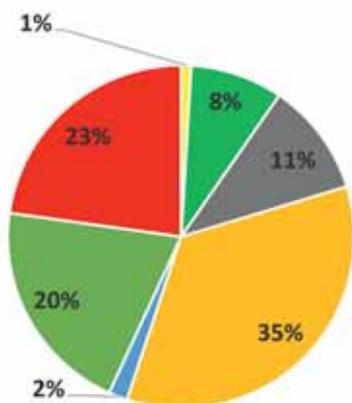
- Subventions : 274 218 €
- Emprunts : aucun emprunt en 2024
- FCTVA, taxe d'aménagement : 213 727 €
- Affectation de la section de fonctionnement : 825 000 €
- Autofinancement prévisionnel de la section de fonctionnement : 775 000 €
- Dotation aux amortissements : 81 292 €
- Produits de cession (vente logement CCAS) : 110 000 €

■ Dépenses de fonctionnement : 3 719 033 €



- Charges à caractère général : 1 061 910 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 1 310 000 €
- Autres charges de gestion courante : 380 155 €
- Charges financières : 91 000 €
- Charges exceptionnelles, atténuation de produits, dotation aux provisions et dépréciations : 19 675 €
- Opérations d'ordre de transferts entre sections et amortissements : 81 293 €
- Virement prévisionnel à la section d'investissement : 775 000 €

■ Dépenses d'investissement : 2 279 239 € (avec restes à réaliser)



- Immobilisations incorporelles : 16 400 €
- Subventions d'équipement : 201 969 €
- Immobilisations corporelles : 243 224 €
- Immobilisation en cours : 793 336 €
- Prêt communal (logement CCAS) : 40 000 €
- Emprunts (capital) : 465 000 €
- Résultat antérieur reporté : 519 308 €



■ La capacité de désendettement depuis 2019

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------------------|-------------|-------------|
| Dette en capital au 1/01 | 3 855 001 € | 3 984 795 € | 3 599 016 € | 3 205 540 € | 3 648 451 € | 3 191 992 € |
| soit par habitant | 1 312 € | 1 194 € | 1 079 € | 955 € | 1 080 € | 945 € |
| Capacité d'autofinancement | 847 914 € | 574 632 € | 907 226 € | 828 683 € | 904 093 € | |
| soit par habitant | 256 € | 172 € | 272 € | 245 € | 269 € | |
| Annuités | 469 554 € | 477 161 € | 475 195 € | 486 149 € | 548 659 € | 539 668 € |
| soit par habitant | 142 € | 143 € | 142 € | 145 € | 164 € | 160 € |
| capacité de désendettement en années | 4,5 | 6,9 | 4,0 | 3,9 | 4,0 | |
| Emprunts nouveaux réalisés | 500 000€ | | | 400 000 €+ 450 000 € | | |

Ce tableau est très important pour la gestion d'une commune. Il fait le lien entre les engagements financiers et les ressources de la commune.

- Capacité d'autofinancement (CAF) = total des recettes réelles de fonctionnement - total des dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice
- Capacité de désendettement = capital restant dû/capacité d'autofinancement (CAF)



La fiscalité

Maintien des taux d'imposition pour 2024.

Rappel des taux 2023 :

- Foncier bâti :38,55 %
- Foncier non bâti :41,72 %
- Taxe d'habitation :16,15 %

Ce qu'il faut retenir du budget 2024

- Maîtrise et optimisation des charges courantes : personnel, énergie, dépenses courantes
- Investissements 2024 ciblés : rénovation du centre technique municipal (1/4 du budget pour environ 600 000 €), de l'éclairage public et de la voirie
- Préparation des gros investissements futurs : lancement d'une pré-étude pour la restructuration de l'école Montaubert
- Stabilité de la fiscalité, avec le maintien des taux 2023
- Épuration de la dette par un autofinancement important et le non-recours à l'emprunt

Les nouveaux investissements inscrits au budget 2024 : 914 296 €

| | |
|---|------------------|
| Subventions d'équipement et études diverses | 5 000 € |
| Études diverses..... | 5 000 € |
| Bâtiments publics | 727 296 € |
| École primaire Montaubert : | 70 000 € |
| - acquisitions diverses..... | 5 000 € |
| - structure jeu cour primaire et sol souple..... | 15 000 € |
| - programmiste et études pour la restructuration de l'école | 50 000 € |
| Complexe sportif : | 5 000 € |
| - acquisition matériel divers | 5 000 € |
| Centre technique communal : | 609 096 € |
| - outillage et petit matériel | 5 000 € |
| - études et travaux de restructuration et extension | 604 096 € |
| Hôtel de Ville : | 8 200 € |
| - logiciels | 8 200 € |
| Pôle Enfance : | 5 000 € |
| - acquisition diverses..... | 5 000 € |
| Pôle Santé/logement : | 20 000 € |
| - maîtrise d'œuvre et travaux : avenants | 20 000 € |
| Vidéo protection des bâtiments publics | 30 000 € |
| - rénovation du système de vidéo protection | 30 000 € |
| Cimetière | 13 000 € |
| - travaux de reprise de concessions carrés B, C et D | 10 000 € |
| - étude pour l'aménagement d'un espace cavurnes..... | 3 000 € |
| Cadre de vie et liaisons douces | 24 000 € |
| - promenade verte..... | 15 000 € |
| - écopâturage..... | 4 000 € |
| - signalétique directionnelle et mobilier urbain..... | 5 000 € |
| Aménagements voirie et réseaux | 105 000 € |
| Éclairage public – participations au SDE 35 | 55 000 € |
| - rénovation | 50 000 € |
| - illuminations Noël..... | 5 000 € |
| Réfection trottoirs et allées piétonnes : | 25 000 € |
| - rues Cerdan/Cévert/Colas..... | 25 000 € |
| Chemins ruraux | 25 000 € |
| - chemin du Préciput..... | 25 000 € |
| Acquisitions foncières | 40 000 € |
| - acquisition Pigeon Blanc pour liaison active..... | 40 000 € |

ENTREPRISE
POMMEREUL

02.99.99.43.40
www.pommereul.com

**Installation
Dépannage
Magasin**

- PLOMBERIE-CHAUFFAGE
- ELECTRICITE
- ELECTROMENAGER
- ENERGIES RENOUVELABLES



3, rue Théodore Levannier
Z.A. La Meslais - 35133 LÉCOUSSE

École Montaubert : visite à Jublains



Les élèves de CE2 de l'école Montaubert se sont rendus à Jublains (53), le lundi 6 mai, pour une plongée dans l'époque gallo-romaine. Ils ont visité les ruines des différents bâtiments romains de l'ancienne cité des Diablinthes : les thermes, le théâtre, le temple et la forteresse.

Ils ont aussi participé à un atelier sur

l'écriture au temps des Romains. Ils ont découvert que l'alphabet romain était un peu différent du nôtre ! Ils ont fabriqué des tablettes de cire, comme celles sur lesquelles les jeunes Romains écrivaient durant l'Antiquité, et ils ont écrit dessus leur nom et prénom (en lettres romaines) et leur date de naissance (en chiffres romains).

Ils ont pu aussi visiter le musée, dans lequel ils ont découvert des objets retrouvés en Mayenne, de la Préhistoire jusqu'au Moyen Âge. Ils ont mené une petite enquête, à la recherche des traces de l'écriture à ces époques.

Une journée très intéressante, sous un temps orageux...

École Notre-Dame : l'élevage d'escargots



À l'école Notre-Dame, les élèves de cycle 1 ont mené un projet autour de l'élevage d'escargots. Chaque classe a élevé des escargots dans un vivarium. Ainsi, les enfants ont pu observer attentivement leur développement. Ils ont appris à prendre soin de ces animaux fragiles, en veillant à leur alimentation

et à leur environnement.

Pour finaliser ce projet, chaque classe de maternelle est allée visiter la ferme hélicicole de Virginie, à Liffré. Au programme : découverte de la vie de l'escargot, son habitat, sa reproduction, son anatomie, sa locomotion, son alimentation. La visite a été complétée

par des ateliers d'expressions et de découvertes : courses d'escargots, land art, de la graine à l'assiette, enquête à la ferme et modelage. Pour le bonheur de tous, chaque enfant est reparti avec un escargot fabriqué à base d'argile séchant.

Accueil de loisirs : coup d'œil sur les animations de l'été

L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 8 juillet au vendredi 30 août. Deux mini-séjours seront proposés en juillet à Gorrion : du 8 au 10 juillet pour les enfants nés entre 2015 et 2017, et du 15 au 18 juillet pour les enfants nés entre 2012 et 2014.

Comme chaque année, de multiples activités, sorties et jeux rythmeront l'été. Le mardi 16 juillet, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) proposera aux enfants de l'accueil de loisirs âgés de 7 à 16 ans une journée « jeux pour tous » autour des cinq sens et de la sensibilisation aux handicaps. La matinée sera consacrée aux cinq sens (découverte de goûts, d'odeurs, etc.), tandis que l'après-midi sera axé sur la découverte de la pratique sportive adaptée (cécifoot, course à l'aveugle, etc.)

Autre événement de l'été : une journée inter-centres, le mardi 27 août, avec les accueils de loisirs de Romagné, Javené et Billé. Les enfants de 6 à 12 ans se rendront à Javené pour un grand jeu en commun sur le thème « Safari Africain ».



L'équipe d'animateurs

Un spectacle et l'exposition de fin d'été auront lieu le jeudi 29 août, à 18 h 30, à la salle Hermine.

- le programme détaillé de l'été est disponible sur le site www.lecouse.fr et sur IntraMuros

Les tarifs 2024-2025

Les tarifs de l'accueil de loisirs ont été validés par le Conseil municipal le 18 avril dernier. Ils seront appliqués à compter du 8 juillet 2024 jusqu'au 6 juillet 2025 inclus.

| Quotient familial CAF/MSA | Tarif journée (avec repas) | Tarif demi-journée (sans repas) | Tarif demi-journée (avec repas) |
|---------------------------|----------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Lécousois | | | |
| QF 1 0 € à 600 € | 11.30 € | 4.10 € | 7.95 € |
| QF 2 601 € à 900 € | 12.30 € | 4.65 € | 8.45 € |
| QF 3 901 € à 1200 € | 13.30 € | 5.20 € | 9.00 € |
| QF 4 1201 € à 1500 € | 14.30 € | 5.75 € | 9.55 € |
| QF 5 > 1500 € | 15.30 € | 6.30 € | 10.10 € |

Participations complémentaires : de 3 € à 12 € selon les sorties, séjours de 115 € à 190 € en fonction du quotient familial et du séjour.

Tarif pénalité pour retard : 5 €

En pratique : les inscriptions pour l'été

Les inscriptions à l'accueil de loisirs pour l'été sont ouvertes sur le portail famille Carte T@too depuis le 21 mai. La clôture des inscriptions est fixée :

- pour la période du 8 juillet au 2 août : le vendredi 21 juin
 - pour la période du 5 au 30 août : le vendredi 5 juillet
- Les annulations ne seront plus possibles au-delà de la date butoir de chaque période

Mini-séjours : une réunion avec les familles



Comme chaque année, la commune va organiser une réunion d'information pour les familles des enfants inscrits aux mini-séjours de l'été. Cette réunion aura lieu le mercredi 26 juin, à 18 h 30, au réfectoire du Pôle Enfance.

CMJ : des animations pour tous

Très actif, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a organisé plusieurs grandes animations ces dernières semaines.

Plantation de l'arbre des naissances 2023



Pour célébrer les naissances de 2023, les membres du CMJ ont eu la belle idée de planter un arbre sur le site du Pôle Enfance. La plantation s'est déroulée le mercredi 27 mars, en présence de Madame le Maire, de Fabienne Éon, adjointe déléguée à l'Enfance, la Jeunesse et l'Éducation, et de Martine Supiot, conseillère

municipale déléguée à l'Enfance et la Jeunesse.

Le choix s'est porté sur un ginkgo biloba, surnommé l'arbre aux mille écus en raison de son feuillage jaune doré à l'automne. Cet arbre d'ornement, qui résiste au froid, est originaire de Chine. Il symbolise la longévité, la vitalité,

l'espoir et la paix. Il est aussi réputé pour avoir été le seul arbre à avoir survécu à l'explosion de la bombe atomique à Hiroshima, le 6 août 1945.

L'arbre des naissances a été officiellement inauguré le vendredi 7 juin, lors d'un temps convivial avec les familles des enfants nés en 2023.

et aussi

► École Montaubert et Pôle Enfance : fourniture et livraison des repas

Par délibération du 2 juillet 2021, le Conseil municipal a attribué à Convivio le marché de fourniture et livraison des repas pour l'école Montaubert et le Pôle Enfance, pour une durée de 3 ans (soit du 2 septembre 2021 au 31 août 2024). Le Conseil municipal a validé la passation d'un avenant avec Convivio visant à :

- prolonger le marché jusqu'au 31 décembre 2024
- passer le marché de 5 composantes à 4,5 composantes
- appliquer une revalorisation des tarifs à compter du 1^{er} mars 2024

Les nouveaux tarifs s'établissent comme suit :

- repas à l'école Montaubert (liaison chaude) : 3,05 € HT (maternelle), 3,10 € HT (élémentaire), 3,25 € HT (adulte)
- repas au Pôle Enfance (liaison froide) : 3,3537 HT (maternelle), 3,4097 € HT (élémentaire), 3,5445 € HT (adulte)

Chasse aux œufs

Pour la première fois cette année, le CMJ a organisé une chasse aux œufs le samedi 30 mars, soit la veille du dimanche de Pâques. L'animation, qui s'est déroulée en fin de matinée dans la Promenade verte, a obtenu un beau succès, puisqu'une soixantaine d'enfants ont participé. Ce jeu de piste a permis de récompenser équitablement l'ensemble des enfants, qui sont tous repartis avec des sachets de chocolat.



Soirée « jeux » familiale



Le vendredi 29 mars, le CMJ a proposé une soirée jeux de société et jeux musicaux au Pôle Enfance. Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous de cette rencontre intergénérationnelle. Le blind-test (quiz musical) fut le temps fort de la soirée.

Comité de jumelage : 49 Steinsoultois à Lécousse



Le groupe photographié par drone.

Dans le cadre du jumelage, une délégation de 49 Steinsoultois a fait le déplacement à Lécousse pendant le long week-end de l'Ascension. Arrivés le mercredi soir vers 19 h 30, les Alsaciens ont été accueillis, comme le veut la tradition, par un verre de l'amitié à la salle Hermine.

Le jeudi a été consacré à une journée libre dans les familles. Le vendredi

après-midi, les convives et leurs hôtes ont effectué une sortie dans la Baie du Mont-Saint-Michel à bord du « Train Marin ». Au départ de Cherrueix, cette visite guidée leur a permis de découvrir notamment le métier de mytiliculteur (éleveur de moules).

Le samedi soir, une soirée festive bretonne a réuni 120 personnes à la salle Hermine. Offert et animé par le

comité de jumelage, ce repas convivial a mis en valeur les saveurs bretonnes : galettes, crêpes et cidre locaux.

Le dimanche matin, les Alsaciens ont repris la route pour rejoindre Steinsoultz, où ils sont arrivés sans encombre malgré les retours du long week-end.



Sortie dans la baie du Mont-Saint-Michel à bord du « Train Marin ».



Visite du chêne offert par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Steinsoultz en 2018.

Comité des fêtes : tous à la fête de la Saint-Jean !



L'animation jeux tout public lors de l'édition 2023.



Le groupe Cardinale Nord à l'affiche de l'édition 2024.

Organisée chaque année par le comité des fêtes, la fête de la Saint-Jean se tiendra les samedi 22 et dimanche 23 juin au complexe sportif et culturel Pierre de Coubertin. Comme l'an dernier, les festivités débiteront le samedi, de 17 h à 21 h, avec une animation jeux tout public. L'association mayennaise Payaso Loco proposera une soixantaine de jeux pour petits et grands, à faire en famille ou entre amis : jeux d'adresse, jeux de plateaux, jeux de manipulation, etc. « L'an dernier, les

participants ont été enthousiasmés et surpris par toutes les animations proposées » confie Géraldine Limaux, la présidente du comité des fêtes. « C'est très convivial et tout le monde y trouve son bonheur. »

De 20 h à 22 h, une animation musicale sera assurée par le groupe Cardinale Nord (rock français). À 22 h, les musiciens passeront le relais au DJ qui animera la soirée jusque tard dans la nuit. Entretemps, le traditionnel feu d'artifice sera tiré vers 23 h 30.

Le dimanche, le vide-greniers se déroulera de 8 h à 18 h. Tarif : 4 € l'emplacement de 3,50 m payable à l'arrivée (inscription et réservation au 06 74 08 36 48). Buvette et restauration seront proposées pendant les deux jours. « Nous recherchons des bénévoles pour nous donner un coup de main pendant les deux jours » précise Géraldine Limaux. « Les personnes intéressées peuvent me contacter au 06 18 08 97 51. »

4L Trophy : la participation de deux Lécousois



En février dernier, les Lécousois Brice Bertho et Aurélien Boulanger ont participé à la 27^{ème} édition du raid humanitaire 4L Trophy. Le Conseil municipal a soutenu leur action en leur allouant une bourse jeune d'un montant de 350 € chacun.

« Nous nous sommes préparés pendant plus d'un an pour vivre l'expérience solidaire et humanitaire du 4L Trophy. Nous avons créé notre association « Les



Voisins des Celtes », récolté des dons et restauré notre 4L » racontent les jeunes Lécousois. « Nous avons traversé la France, l'Espagne et le Maroc lors d'un périple inoubliable de 15 jours. Nous avons distribué des denrées alimentaires à la Croix Rouge Française, fait un don financier à Cap Eco Solidaire et donné des fournitures à l'association « Enfants du Désert ». Les deux semaines ont été rythmées par le bruit des klaxons, le

désensablage des 4L, les nuits en bivouac, de nombreuses rencontres et la découverte de paysages à couper le souffle. Nous remercions infiniment la commune de Lécousse, tous nos partenaires, nos familles et nos amis qui nous ont permis de participer à cette aventure extraordinaire. »

- Plus d'informations sur les pages Instagram ou Facebook @les_voisins_des_celtes

Médiathèque : l'actualité



Prix des lecteurs de Fougères Agglomération

« Bulles à tout prix », le prix de bandes dessinées qui se déroule de septembre à mars, a délivré son palmarès. Trois prix ont été attribués :

- prix du scénario : Les Vies de Charlie de Thierry Kid Toussaint
- prix du meilleur dessin : Refuges de Laurent Lefeuvre
- prix de la meilleure BD : La Dernière reine de Rochette

Toutes les BD participantes sont à retrouver à la médiathèque.

Jusqu'au 15 septembre, vous pouvez aussi participer au prix « Lire à tout prix ». Les titres sélectionnés, qui sont détaillés dans le précédent Lécousse Info, sont à retrouver à la médiathèque.

Le « Prix des Incorruptibles » est destiné aux enfants de la maternelle au lycée. Séverine Bigot, la bibliothécaire, a fait participer toutes les classes des deux écoles maternelles et élémentaires de la commune. Les élèves de chaque classe sont venus à la médiathèque pour voter dans les règles de l'art : bulletin de vote, isoïr, urne, feuille d'émargement et dépouillement. Séverine a ensuite transmis le résultat de chaque livre à l'association qui recense les votes des participants dans toute la France. Le résultat final pour chaque sélection, qui a été révélé début juin, est à retrouver à la médiathèque.

Ressources numériques : où vous voulez, quand vous voulez !

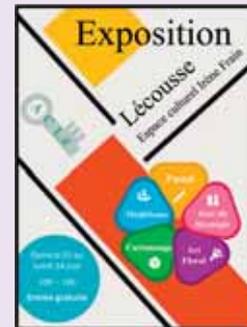
Savez-vous que votre inscription à la médiathèque de Lécousse vous permet d'accéder gratuitement à la plateforme de streaming du département d'Ille-et-Vilaine ? Vous pouvez ainsi accéder à des films, des livres numériques pour adultes et enfants, de la presse ou des cours/formation en ligne, 7 jours/7 et 24h/24 ! Rendez-vous sur <https://illeetmedia.mediatheques.fr> – Plus de renseignements à la médiathèque.

Où retrouver les infos de la médiathèque ?

Toutes les informations de la médiathèque de Lécousse sont à retrouver sur :

- le site commun aux médiathèques de Fougères Agglomération <https://mediatheques.fougères-agglo.bz>. Vous pouvez y retrouver les horaires, les animations et les expositions prévues à la médiathèque, mais aussi les titres des documents disponibles et/ou empruntés.
- l'application IntraMuros de la commune dans la rubrique « agenda ». Séverine y publie régulièrement les animations à venir.
- Instagram : suivez « mediathequedelecousse » pour des infos régulières en temps réel !
- **Horaires de la médiathèque** : lundi de 13 h 30 à 17 h 30, mardi de 16 h à 18 h, mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, vendredi de 16 h à 18 h, samedi de 10 h à 12 h 30 – Tél. 02 99 97 73 31.

ACLé : exposition des ateliers du 22 au 24 juin



Pour clore la saison, l'ACLé va profiter de la fête de la Saint-Jean pour organiser une exposition qui se déroulera du samedi 22 au lundi 24 juin à l'espace Irène Frain. Cette exposition sera l'occasion de découvrir les créations réalisées par les adhérents dans les ateliers d'Art floral, Cartonnage, Pastel, Modélisme et Jeu de stratégie militaire « Petits Soldats ».

- Horaires d'ouverture : 10 h à 18 h – Entrée gratuite.



ACLé : concert le 5 juillet

Le vendredi 5 juillet, l'audition des élèves de l'atelier musical de l'ACLé (guitare, batterie, piano) sera suivie d'un concert du groupe Musique Actuelle Amplifiée (atelier proposé par l'ACLé depuis l'an dernier) avec la participation de la chorale Solaria.

- À partir de 20 h, à la salle Hermine – Participation libre.

Etat-civil

Naissances

4 avril 2024 : BAUDAIS Augustine - 14, allée Marcel Callo
 6 avril 2024 : AVANZO Iris - 12, rue de Saint-Malo
 20 avril 2024 : REUSIAU Tessa - 24, rue Jeanne de France
 30 avril 2024 : LE DEVENTEC Louisa, Angèle - 4, rue Camille Claudel
 8 mai 2024 : HELLEUX Violette, Marie, Joséphine - 4 bis, la Martinais

Mariage

20 avril 2024 : STAES Hugo et MOTIER Cécile - 5, allée d'Oviedo

Décès

26 mars 2024 : SIMON Marcel - 11, la Couyère



Les permis de construire

- M. DESHAYES Fabien et Mme BADIÉ Sandrine - 4, rue de l'Euclie : la construction d'une maison individuelle. Arrêté du 08/03/2024.
- M. SÉNÉCHAL Olivier et Mme GAUTIER Stéphanie - 20 bis, chemin de la République : la pose d'un châssis en façade et l'ajout d'un conduit de cheminée. Arrêté modificatif du 11/03/2024.
- Foncière du Trégor - rue Pierre Harel, ZAC de la Meslais : la construction d'un bâtiment tertiaire pour ENEDIS. Arrêté du 11/03/2024.
- M. HAMARD Nicolas et Mme PRDHOMME Caroline - 38, rue Alliaume : la construction d'une cuisine extérieure avec pergola. Arrêté du 28/03/2024.
- Fougères Distribution - 2, rue Jacques de Tromelin : la fermeture d'un auvent existant et l'aménagement d'un étage. Arrêté du 02/04/2024.
- M. CARIOU Erwan et Mme RINFRAY Léa - 12, allée d'Armorique : la construction d'une maison individuelle. Arrêté du 08/04/2024.
- M. MENARD Guillaume - 3, rue Sophie Trébuchet : la construction d'un garage annexe. Arrêté du 08/04/2024.
- M. LE DEVENTEC Pierre et Mme LEMOULLEC Laura - 6, rue Prairie de la Roche : la construction d'une maison individuelle. Arrêté du 13/05/2024.

Les déclarations préalables

- M. LORE Damien - 5, impasse de la Basse Porte : l'aménagement des combles et la création d'ouvertures. Arrêté du 06/03/2024.
- M. JARRY Mathieu et Mme SIMON Émilie - 11, boulevard de Pontlevoy : la modification des clôtures. Arrêté du 18/03/2024.
- M. LEMERCIER Joseph - 11, rue Marcel Cerdan : la modification des clôtures. Arrêté du 20/03/2024.
- Mme SAGNIER Anne - 8, rue des Tisserands : la pose de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 22/03/2024.
- OGEC Notre-Dame - 21, rue de la Butte : la pose de clôture. Arrêté du 28/03/2024.
- Mme BRIDOUX Nathalie - 28, rue Camille Claudel : la pose de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 08/04/2024
- Mme COUPEAU Colette - 27, rue du Pont Sec : la modification des clôtures. Arrêté du 08/04/2024.
- Mme JOURDAN Liliane - 4, rue Claude Debussy : la modification des clôtures. Arrêté du 08/04/2024.
- M. ALI Neamane - 2, rue de la Croix Dorée : le remplacement des fenêtres et portes de garages.
- M. et Mme AUMAND William et Lucile - 4, rue Simone de Beauvoir : la pose de clôtures. Arrêté du 22/04/2024.
- M. CHARNOLÉ Gabriel - 3, rue des Lavandières : la modification des clôtures. Arrêté du 23/04/2024.
- M. MAIGNAN Bernard - 13, rue Frédéric Chopin : la création d'une pergola. Arrêté du 26/04/2024.
- M. VANNIER Maurice - 2, rue Haute Porte : la pose d'une clôture. Arrêté du 29/04/2024.
- M. CHALMEL Rémy - 8, place Saint-Martin-des-Champs : la construction d'un mur en parpaing. Arrêté du 29/04/2024.
- M. PELÉ Alain - 11, rue du Clos Fontaine : la pose de panneaux solaires. Arrêté du 30/04/2024.
- Mme ROUSSEL Cécile - 14, rue Hector Berlioz : la modification des clôtures. Arrêté du 29/04/2024.
- M. JANVIER Léon - 13, rue Mauricel Ravel : la pose d'une pergola bioclimatique. Arrêté du 03/05/2024.
- M. ETIENVRE Grégory - 3, allée du Levant : la création d'un carport. Arrêté du 06/05/2024.
- M. ROSSIGNOL Maël - 16, rue Paul Gauguin : la pose de clôtures.
- M. PEIELLON Régis - 9, rue Bouëssel du Bourg : la pose de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 10/05/2024.
- M. et Mme FOUGERAY Nicolas et Camille - La Bondonnais : la pose de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 13/05/2024.
- M. GALODÉ Cédric - 7, boulevard de Pontlevoy : la création d'un abri de jardin. Arrêté du 15/05/2024.
- M. SOULA Christophe - 40, rue Alliaume : la création d'un carport. Arrêté du 15/05/2024.
- M. MERIENNE Ludovic - 28, chemin de la République : la création d'un carport. Arrêté du 14/05/2024.
- M. LODE David - 2, chemin de la République : la construction d'un terrasse dur pilotis. Arrêté du 14/05/2024.
- M. GUENARD Michael - 19, rue Lenoir de la Cocherie : la modification des clôtures. Arrêté du 17/05/2024.
- M. DUBOIS Albert - 3, rue François Cevert : la modification des clôtures. Arrêté du 17/05/2024.
- M. BOUSSET Eric - 1, boulevard de Pontlevoy : la pose de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 17/05/2024.



Hôtel de ville / Jours et heures d'ouverture

Le lundi et mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,
le mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30,
le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Hôtel de ville

1 parvis des Droits de l'Homme.35 133 Lécousse
Tél. 02 99 94 25 05 - Fax : 02 99 99 61 24
www.lecouisse.fr - mairie@lecouisse.fr

Les n^{os} utiles

Pôle Santé :

Dr Éléonore Salardaine, médecin généraliste

Dr Ronan Garnier, médecin généraliste

02 22 66 89 23

Karine Dobbels, infirmière en pratique avancée

06 70 98 18 94

Pharmacie :

Pharmacie du Parc : 02 99 99 81 01

Cabinet paramédical :

Sylviane Bourdet, kinésithérapeute

Rozenn Cotbreil, pédicure, podologue

02 99 94 37 99

Sophie Chaupitre, infirmière

Karine Meunier, infirmière

02 99 94 37 75

Myriam Juguet, hypnothérapeute

06 25 41 29 07

Sophrologue, praticienne en cohérence cardiaque :

Raphaële Granger : 07 69 61 36 65

Kinésithérapeute :

Anne-Hélène Pirotais : 06 49 32 15 69

Ostéopathes :

Mathilde Davoust Virgil Hamelin

07 71 58 50 55 06 45 93 39 54

ADMR :

02 99 98 97 55 à Romagné

Cabinet dentaire du Parc :

Dr Christophe Horel : 02 99 99 77 77

Cabinet d'ophtalmologie :

Dr Petros Skandalis : 02 99 99 16 78

Et si vous preniez le
BUS
PLUS ÉCOLOGIQUE
MOINS CHÈRE

AGGLO
SOURF
Un réseau opéré par
MORVAN
POURCHES
www.lesurf.fr

Travaux de bricolage ou jardinage : les horaires

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, etc.) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au samedi de 8 h à 20 h
- les jours fériés de 10 h à 12 h

**Ces travaux sont interdits
les dimanches.**



LD CHARPENTE

CHARPENTES - OSSATURE BOIS - TERRASSE - BARDAGE

06 29 94 59 00

06 70 03 36 46

ld.charpentes35@gmail.com

6 bd de la Côte du Nord - 35133 LECOUSSE

E.Leclerc

Lécousse - Faunières



Flashez & retracez nos catalogues !



Boucherie



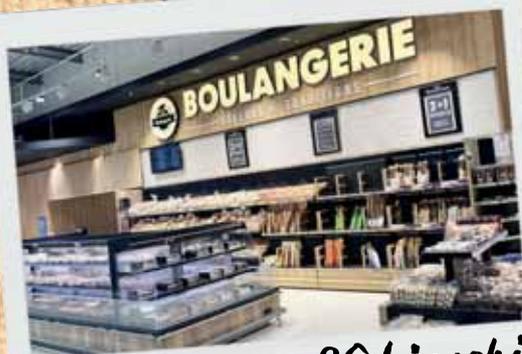
Poissonnerie



Charcuterie Traiteur



Primeur



Boulangerie Pâtisserie



Fromagerie

Pour toute commande, contactez-nous au 02.99.94.80.00

E.Leclerc
Lécousse - Faunières



E.Leclerc
DRIVE

parapharmacie
E.Leclerc

Suivez-nous :

